

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 70 (1999)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

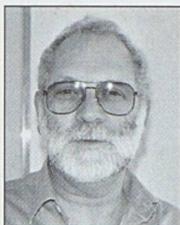
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Quelle mesure pour le capital humain ?	2
Quelques aspects de l'évolution économique récente de nos régions	3



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

Quelle mesure pour le capital humain ?

Le travail est en général de moins en moins mesurable au nombre de pièces produites (dans l'industrie) ou d'actes dispensés (dans les services).

Le travail contient de plus en plus d'information ajoutée aux produits ou aux services. Il requiert de plus en plus d'intelligence de ceux qui l'exécutent, que ce soit notamment sous forme d'idées, pour la création des biens ou des services, de sens de l'organisation, tant pour la préparation de l'activité que pour son exécution, d'habileté manuelle et intellectuelle, de sens critique (l'exact opposé du «on a toujours fait comme ça...»), de capacité d'évaluation, pour améliorer voire corriger le produit ou le service si nécessaire.

La rentabilité d'une personne dépendra donc fortement de son engagement dans ce qu'elle fait, en d'autres termes de la mobilisation de ses compétences et de ses capacités. Or, cela peut paraître surprenant sinon incroyable, cette rentabilité, pour la même personne et pour le même temps de présence au travail, peut varier du simple au double ! Cette évaluation a été faite devant plusieurs chefs d'entreprises qui ne l'ont pas trouvée irréaliste. On est donc loin des quelques pour-cent de réajustement salarial sur lesquels se déchirent trop souvent les partenaires sociaux.

On sait par ailleurs parfaitement que cet engagement au travail dépend étroite-

ment des motivations de la personne concernée, motivations elles-mêmes déterminées par de nombreux facteurs : le niveau du salaire évidemment, mais aussi la considération et le respect dont l'intéressé est l'objet (ou plutôt le sujet) dans l'entreprise, les occasions de formation et de promotion qui lui sont offertes, la sécurité de l'emploi qui lui est garantie, les possibilités d'épanouissement personnel dont il dispose dans son cadre professionnel.

Les chefs d'entreprise devraient dès lors s'intéresser au capital humain au moins autant qu'au capital matériel de leur entreprise. S'ils ne le font pas, cela est-il dû à l'ignorance de ces faits, à une insensibilité aux réalités humaines, à une méconnaissance de la dynamique sociale, ou encore à une monoculture économique ? La question est posée, aux intéressés d'y répondre ! ■



AUBERGE DU CHEVAL-BLANC

eric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
70^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-